



EN LIGNE

PROMOTION DE L'EMPLOI

DES SERVICES DE L'EMPLOI ET DES POLITIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL FAVORISANT UNE REPRISE CENTRÉE SUR L'HUMAIN

1 JUIN – 12 JUILLET 2022
🕒 6 SEMAINES, 5 HEURES PAR SEMAINE

Note d'information

CONTEXTE

En raison de la crise du COVID-19, le chômage, le sous-emploi, l’informalité et l’inactivité se sont enracinés encore plus profondément et les inégalités devraient s’aggraver dans les années à venir. Sans une action concertée des gouvernements, des organisations d’employeurs et des travailleurs ainsi que de la communauté internationale, les effets de la crise perdureront bien au-delà de la pandémie elle-même, avec des conséquences importantes pour l’instauration de la justice sociale et la réalisation du travail décent pour tous.

Alors que dans les pays développés et certains pays émergents, la pandémie a servi de catalyseur pour accélérer la numérisation de la conception et de la fourniture des services de l’emploi et des politiques du marché du travail, dans de nombreux pays en développement, la pandémie a amplifié les défis liés aux insuffisances de l’infrastructure numérique et de la fourniture de services. Néanmoins, dans tous les pays, la pandémie a mis en évidence l’importance des partenariats, de l’intégration des politiques et de la prestation intégrée des services, du dialogue social, de la numérisation et des emplois numériques.

Dans ce contexte, en juin dernier, les États membres de l’OIT ont lancé un appel mondial à l’action en vue d’une reprise centrée sur l’humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID-19. Cet appel constitue un engagement clair à placer au cœur des stratégies l’objectif d’un plein emploi productif et librement choisi et de travail décent, les besoins des plus vulnérables et des plus durement touchés par la pandémie ainsi que le soutien à des emplois et à des revenus durables afin de mieux construire l’avenir postérieurement à la crise.

L’appel mondial à l’action s’engage en faveur d’une croissance économique inclusive et de l’emploi, notamment par (a) des mesures de maintien dans l’emploi, des politiques passives et actives du marché du travail et (b) “le renforcement des systèmes nationaux de services de l’emploi et des politiques nationales visant à fournir aux travailleurs et aux employeurs des services de l’emploi de qualité afin d’atténuer les perturbations de l’économie et du marché du travail causées par la crise, en reconnaissant, s’il y a lieu, le rôle complémentaire joué par les services privés de l’emploi lorsque ceux-ci sont dûment réglementés conformément aux normes internationales du travail, notamment à l’interdiction qui y est énoncée de mettre à la charge des travailleurs des honoraires ou autres frais”.

Les services de l’emploi - publics (et privés) - faisaient partie de l’élément central de la stratégie visant à amortir et à conserver les emplois, à protéger les travailleurs et les entreprises, à prévenir les pertes de compétences et à faciliter le recrutement dans les secteurs essentiels et auxiliaires pendant la crise induite par la COVID-19. L’appel mondial à l’action reconnaît ce rôle à jouer à nouveau pendant la reprise - non seulement en tant qu’agents de changement sur le marché du travail mais aussi en tant que facilitateurs de la croissance et de l’emploi en soutenant les transitions des

travailleurs et l'acquisition par les entreprises des talents dont elles ont besoin pour se redresser et se développer.

Il est donc essentiel de renforcer les systèmes nationaux de services de l'emploi et d'investir dans des interventions sur le marché du travail pour atténuer les perturbations économiques et du marché du travail induites par la crise et, en particulier, pour aider les personnes à retrouver un emploi et à se préparer à gérer des transitions professionnelles plus fréquentes et à soutenir la reprise.

Dans ce contexte, le Centre international de formation de l'OIT (CIF-OIT) et le Département des politiques de l'emploi du BIT s'unissent pour organiser ce cours, en réponse aux demandes répétées des mandants de l'OIT de renforcer le rôle des services de l'emploi et des politiques du marché du travail pour promouvoir l'emploi et le travail décent.

OBJECTIFS DU COURS

Ce cours vise à renforcer la capacité des États membres à concevoir et à mettre en oeuvre des services de l'emploi et des programmes du marché du travail efficaces qui favorisent une reprise centrée sur l'humain après la crise du COVID-19.

A la fin de la formation en ligne, les participants auront renforcé leurs connaissances et seront en mesure d'améliorer leurs systèmes de services d'emploi. Plus précisément, les participants auront:

- renforcé leur compréhension du rôle des services de l'emploi dans la facilitation des transitions sur le marché du travail, en ciblant en particulier les groupes vulnérables;
- acquis une compréhension approfondie de la façon de concevoir et de mettre en oeuvre efficacement des services et des programmes ciblés et novateurs relatifs au marché du travail;
- examiné les défis par rapport à la gestion des services de l'emploi et la modernisation des systèmes de prestation de services;
- amélioré leur compréhension de la manière de promouvoir les partenariats public-privé et le dialogue à l'échelle nationale et locale, dans les secteurs public et privé et le secteur tertiaire, de manière concertée afin d'influer davantage sur l'élaboration des politiques.

En plus de renforcer les capacités et les connaissances, ce cours vise à stimuler l'apprentissage entre pairs et une éventuelle collaboration entre les participants et leurs institutions et organisations respectives.

QUE VAIS-JE APPRENDRE?

Le cours abordera les approches stratégiques et les outils opérationnels pour assurer une prestation efficace des services de l'emploi, en mettant l'accent plus particulièrement sur des services innovateurs et ciblés ainsi que sur les programmes relatifs au marché du travail.

Le programme est structuré en six modules:

MODULE 1

COVID-19: RÉPONSE EN MATIÈRE DE SERVICES DE L'EMPLOI ET DE POLITIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Ce module examine l'effet de la crise du COVID-19 sur les économies et les marchés du travail, et analyse le large éventail de services de l'emploi et de stratégies axées sur le marché du travail dont on dispose dans le monde pour atténuer les effets immédiats de la crise.

MODULE 2

OFFRE DE SERVICES A DESTINATION DES CHERCHEURS D'EMPLOI

Ce module expliquera la gamme de services traditionnellement déployés par les services de l'emploi pour soutenir les chercheurs d'emploi dans leur processus de transition. Il se concentrera sur les stratégies de segmentation de l'audience pour fournir un service personnalisé et des services d'orientation professionnelle. Il présentera également les nouvelles tendances, telles que l'approche par les compétences et l'approche holistique.

MODULE 3

OFFRE DE SERVICES A DESTINATION DES EMPLOYEURS

Ce module explore l'éventail des services traditionnellement proposés par les services de l'emploi pour aider les recruteurs et réussir à présenter les bons candidats aux postes vacants. Il passera en revue plusieurs types de politiques publiques susceptibles de promouvoir une bonne adéquation sur le marché du travail et la manière dont elles peuvent être adaptées aux pays dans des contextes différents. En outre, on abordera les difficultés que de nombreux services de l'emploi rencontrent pour gagner la confiance des employeurs et des recruteurs, ainsi que les stratégies possibles à adopter pour atténuer ce défi.

MODULE 4

INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET NUMÉRISATION DES SERVICES

Ce module analysera les opportunités et les défis de l'utilisation des technologies par les services de l'emploi, tant pour leur fonctionnement interne que pour la prestation

de services. Il examinera également les questions d'acculturation numérique des employés et des utilisateurs des services de l'emploi, sans oublier de souligner les risques et les défis de la sécurité numérique ainsi que la nécessité de veiller à ce que les groupes vulnérables ne soient pas davantage exclus du marché du travail. On insistera sur la nécessité d'adapter l'adoption des technologies au contexte des pays.

Le module analysera et présentera également des exemples d'outils et de services utilisés pour l'information sur le marché du travail (IMT), le rôle des services de l'emploi d'IMTI en tant qu'utilisateurs et développeurs de l'IMT, et la coordination du système d'IMTI. En outre, il examinera comment les développements technologiques des SPE peuvent et ont été utilisés pour améliorer le développement et l'utilisation de l'IMT.

MODULE 5 PARTENARIATS

Ce module mettra l'accent sur le rôle et le but des partenariats établis entre les services publics de l'emploi et d'autres entités. Il examinera la manière dont les partenariats, formels ou informels, peuvent aider à renforcer les capacités pour fournir des services de l'emploi plus personnalisés, notamment un soutien ciblé apporté à des groupes prioritaires.

MODULE 6 ORGANISATION ET GESTION DES AGENCES D'EMPLOI

Différents modèles organisationnels utilisés dans le monde seront présentés dans ce module. Les aspects clés à prendre en considération pour une gestion réussie du changement seront examinés. Plus particulièrement, il sera fait référence à la situation du marché du travail dans les pays à revenu intermédiaire et les pays à faible revenu.

POURQUOI DEVRAIS-JE M'INSCRIRE?

- Ce cours en ligne sera **participatif** et facilitera les discussions entre les experts, y compris les spécialistes de l'OIT et les formateurs du CIF-OIT, et les participants du monde entier.
- Un **mélange de ressources en ligne**, de sessions interactives en direct et d'exercices individuels et collectifs permettent le partage des connaissances et la réflexion entre les praticiens et les analystes, ce qui aide les participants à mieux comprendre les circonstances spécifiques de leur pays et les défis liés aux services de l'emploi.
- Il s'appuie sur une **longue expérience de l'OIT** en matière de conseil politique et d'assistance technique dans le domaine des services de l'emploi.
- La réussite du cours donne lieu à un **certificat de participation officiel** du CIF-OIT.

QUI ASSISTE À CE COURS?

Ce cours intéresse plus particulièrement les responsables opérationnels des services publics de l'emploi. Il s'adresse également aux fonctionnaires des ministères du travail et de l'emploi, aux représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs, au personnel des organisations internationales et à d'autres professionnels s'occupant de la conception et de la mise en oeuvre des services de l'emploi et des programmes relatifs au marché du travail.

FORMAT ET MÉTHODOLOGIE

Ce cours est offert entièrement en ligne via la plate-forme en ligne eCampus du CIFOIT. Il s'agit d'une formation asynchrone où les participants peuvent planifier leur apprentissage à leur propre rythme. En outre, le cours offre des options de débat et de discussions synchrones via des webinaires en ligne qui offrent la possibilité de dialoguer avec des experts et des pairs.

Chaque module combine du matériel en ligne, des webinaires et des activités d'apprentissage pour aider les participants à apprendre plus efficacement. Les modules sont accessibles sur une base hebdomadaire. Bien qu'il soit recommandé aux participants de terminer les activités d'un module avant de commencer le suivant, l'accès aux modules n'est pas soumis à ce critère.

Le cours a été conçu selon une approche centrée sur l'apprenant afin de mieux faire participer les participants et de les garder motivés. Différentes méthodes seront utilisées pour qu'il soit hautement interactif et qu'il encourage la participation.

COMMENT S'INSCRIRE

Le formulaire d'inscription se trouve à l'adresse suivante: <https://oarf2.itcilo.org/DST/A9715497/fr>; inscrivez-vous avant le **8 mai 2022**.

PRIX

Il s'agit d'un cours payant et son coût total se chiffre à **900 euros**.

Le CIF-OIT offrira un nombre limité de bourses qui peuvent couvrir une partie des frais. S'ils sont admissibles, les premiers candidats se verront accorder la priorité. Veuillez vous renseigner rapidement!

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT

Programme de Politiques et Analyses de l'Emploi (EPAP)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin, Italie

Mme Rute Mendes
Responsable d'activité / Assistante d'activité
Tél.: +39 011 693 6387
r.mendes@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9715497